

La Brève

de Belberaud

N°5

octobre
2014

Action municipale

Pour répondre à nos besoins mais aussi pour permettre à un jeune d'acquérir une expérience à la sortie de l'école et une meilleure qualification en vue de son insertion dans la vie active, il a été décidé de recruter Kevin KURGOUALE dans le cadre du programme « Emploi Avenir ».

Il s'agit d'un contrat de travail de droit public de 35 h sur 36 mois pour un poste d'agent technique, avec une aide de l'état et un suivi assuré par le pôle emploi .

Rentrée !... pour les petitset les plus grands!



Avec deux classes en maternelle et trois en primaire pour les 113 enfants qui ont retrouvé une équipe pédagogique renouvelée

Parmi eux une centaine prennent régulièrement leur repas à la cantine

Ils ont été également accueillis par l'équipe de l'ALAE pour les activités périscolaires.

Vous venez d'avoir 16 ans n'oubliez pas de vous faire recenser !....

Deuxième étape du « Parcours de Citoyenneté », le recensement est obligatoire pour tous les jeunes français.

Garçons et filles doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

Ils peuvent effectuer cette démarche seul ou bien accompagnés d'un de leurs parents, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille.

La Mairie leur remettra alors une Attestation de Recensement



Mairie

3, rue de la Mairie
31450 - BELBERAUD
Tél : 05.61.81.03.54
Fax : 05.61.27.98.51
accueil@mairie-belberaud.com

Horaires

Mardi de 14 h à 18h
Mercredi de 9h à 12h
Vendredi de 10h à 12h
et de 14h à 17h30



Médiathèque

05 61 81 49 60

Horaires

Lundi de 16h30 à 19h
Mercredi de 14h30 à 18h30
Vendredi de 16h à 19h